

Nom commercial: Hamamelidis aqua witch hazel

Numéro de la matière: 033250

Version: 2 / CH

Date de révision: 21.12.2018

remplace la version: 1 / CH

Date d'impression 16.01.19

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Hamamelidis aqua witch hazel

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse/fabricant

Hänseler AG
Industriestrasse 35
9101 Herisau
No. de téléphone 0041 (0)71 353 58 58
Adresse email de la personne
responsable pour
cette FDS sdb@haenseler.ch

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Switzerland :145 / Abroad +41 (0)44 251 51 51

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Conformément au Règlement (CE) 1272/2008, le produit ne doit pas être impérativement étiqueté.

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

Conformément au Règlement (CE) 1272/2008, le produit ne doit pas être impérativement étiqueté.

2.3. Autres dangers

Pas de dangers particuliers à mentionner.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

Caractérisation chimique

Produits médicaux
Solution alcoolique
Extraits des plantes médicinales

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Indications générales

En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart.

En cas d'inhalation

Assurer un apport d'air frais. Appeler aussitôt un médecin.

En cas de contact avec la peau

Laver immédiatement et longuement avec beaucoup d'eau. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux

Ecarter les paupières, rincer soigneusement les yeux avec de l'eau (15 min.). Consulter un médecin en

Nom commercial: Hamamelidis aqua witch hazel

Numéro de la matière: 033250

Version: 2 / CH

Date de révision: 21.12.2018

remplace la version: 1 / CH

Date d'impression 16.01.19

cas d'irritation oculaire.

En cas d'ingestion

Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau. Consulter un médecin si nécessaire.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyen d'extinction approprié**

Adapter les mesures d'extinction au feu environnant, Dioxyde de carbone, Produits extincteurs en poudre, Mousse

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, formation possible de gaz dangereux.

5.3. Conseils aux pompiers**Equipements spéciaux pour la protection des intervenants**

Utiliser un appareil respiratoire autonome.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Veiller à assurer une aération suffisante. Porter équipement de protection

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser avec un produit absorbant (par ex. sable, Kieselguhr, liant universel). Transporter sur le site de récupération ou d'élimination dans des récipients appropriés. Nettoyer.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Conseils pour une manipulation sans danger**

Pa de réquisitions spéciales.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Information supplémentaire sur les conditions de stockage**

Conserver les récipients hermétiquement fermés, à l'abri de l'humidité, dans un endroit frais et bien ventilé.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.2. Contrôles de l'exposition****Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène**

Pratiques générales d'hygiène industrielle. Eviter le contact avec le corp.

Protection respiratoire - Note

nécessaire; Veiller à une ventilation adéquate.

Protection des mains

nécessaire

Protection des yeux

nécessaire

Nom commercial: Hamamelidis aqua witch hazel

Numéro de la matière: 033250

Version: 2 / CH

Date de révision: 21.12.2018

remplace la version: 1 / CH

Date d'impression 16.01.19

Protection du corps

nécessaire

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Etat liquide
Couleur incolore
Odeur singulière

valeur pH

Valeur 3 à 5

point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

Valeur env. 100 °C

DensitéValeur 0.890 à 0.895 g/cm³**Hydrosolubilité**

Remarque miscible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.2. Stabilité chimique**

Mettre à l'abri des entrées d'air/Oxygène.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Vapeurs/gaz toxiques

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë par voie orale**

Remarque Aucun données connues.

Autres données

On n'a signalé aucun effet nocif pour la santé du produit manipulé correctement.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.6. Autres effets néfastes****Information supplémentaire sur l'écologie**

Aucune dégradation de l'environnement n'est connue ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Déchets de résidus**

Éliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

Emballages contaminés

Éliminer comme le produit non utilisé.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Nom commercial: Hamamelidis aqua witch hazel

Numéro de la matière: 033250

Version: 2 / CH

Date de révision: 21.12.2018

remplace la version: 1 / CH

Date d'impression 16.01.19

	Transport terrestre ADR/RID	Transport maritime IMDG/GGVSee	Transport aérien
14.1. Numéro ONU	Il n'y a pas de marchandise dangereuse	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport maritime.	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport aérien.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

RUBRIQUE 16: Autres informations

Informations complémentaires

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : ***

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.